

Jannick Yvon (Compagnie mali malo), Laurène Blankert (Mais encore productions), Isabelle-Mercedes Sage (compagnie Skappa), Hélène Fontelle (Théâtre de Cuisine), Gaëlle Mongentale et Bernard Le Noac'h (Très Tôt Théâtre), Isabelle Philippe (Itinéraire Bis), Alice Lemonnier et Marina Filomar (Armada Production), Lorinne Florange et Laurance Henry (cie A.K Entrepôt), Valérie Marrec (La Maison du Théâtre), Anne-Laure Lairé (Bouffou théâtre), Laurence Koenig (cie Tro Heol), Sophie Thorelle (Fédération Régionale des MJC), Julie Lemaire (Compagnie Gazibul), Catherine Legrand (MJC Trégunc), Cécile Le Claire (Le Grand Logis), Catherine Pouplain (Jo coop cie)

Rapport d'activités 2012

Présenté par Julie Lemaire, secrétaire

Adhésion 2011 :

Le nombre d'adhérents en 2012 : **34 adhérents** (39 en 2011) réparti comme suit :

- 16 structures culturelles
- 17 compagnies
- 1 individuel

Si la représentativité entre lieux et compagnies est presque parfaite, on note une baisse des adhésions de structures culturelles par rapport à 2011, et dans un même temps une hausse des adhésions des compagnies. Il faudra veiller à ce que cet effet de balance ne se confirme pas.

Instances

Le CA s'est réuni 7 fois en 2012 (7 en 2011 et 6 en 2010) :

- Le 15 février au Théâtre Lillico à Rennes (Festival Marmaille)
- Le 26 avril à Itinéraires Bis à Saint-Brieuc
- Le 24 mai au Bouffou Théâtre à Hennebont
- Le 5 juillet au Trio à Inzinzac-Lochrist
- Le 29 août à Itinéraires à Saint-Brieuc
- Le 26 octobre au Théâtre Lillico à Rennes (Festival Marmaille)
- Le 20 décembre au Très Tôt Théâtre à Quimper (Festival Théâtre à tout âge)

Et au cours du premier semestre 2013 :

- Le 14 février à la Maison du Théâtre à Brest
- Le 08 mars au Trio à Inzinzac-Lochrist
- Le 07 juin au Jardin Moderne à Rennes

Le bureau en 2012 est composé de : **Lorinne Florange**, chargée d'administration et de diffusion de la Compagnie ak entrepôt au poste de présidente, **Catherine Le Grand** (MJC Trégunc) au poste de vice-

présidente, **Anne-Laure Lairé** (Bouffou Théâtre) au poste de trésorière et **Julie Lemaire** (Compagnie Gazibul) au poste de secrétaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroule chaque année courant juin / juillet.

Réunion collège diffuseurs

Sur la saison 2012-2013, deux réunions diffuseurs et deux réunions compagnies ont été organisées :

- Le 26 octobre à Rennes durant le festival Marmaille.

On a compté 21 participants dont 7 programmateurs hors région côté diffuseurs, et 27 professionnels (artistes, chargés de diffusion et administrateurs) côté compagnies.

- Le 18 mars à Auray durant le festival Méliscènes.

Elles ont réuni moins de professionnels que les précédentes.

Les réunions compagnies qui ont été proposées cette saison ont été bien suivies. L'objectif de ces temps de rencontre ; proposer un espace d'échanges, de discussion, autour des pratiques et des métiers du secteur.

La coopérative de production

2012 a vu naître la coopérative de production portée par Ancre pour soutenir la création Jeune Public. Il s'agit à la fois **d'une coproduction financière et d'un accompagnement des équipes artistiques**, un des principaux objectifs étant de permettre aux équipes artistiques de « **passer une marche** ».

L'accompagnement au sens général du terme se fait **avant, pendant et après la création** même si la diffusion du spectacle coproduit fait l'objet d'une contractualisation individuelle entre la compagnie et les structures de diffusion membres de Ancre qui le souhaitent.

En 2012, le projet retenu est « **Soufre** » de **Charlotte Blin, Collectif Aïe Aïe Aïe**.

« Soufre » a été créé dans le cadre du festival Marmailles en octobre 2012

« Soufre » a reçu le prix « résonances » du Festival Momix 2013.

En 2012/2013, parmi les adhérents de Ancre, « Soufre » a été accueilli en diffusion :

- A la maison du Théâtre à Brest
- A la MJC Le Sterenn à Trégunc
- Au Festival Méliscènes à Auray (Centre Culturel Athéna)
- Au temps fort jeune public au plus près de chacun à Moncontour (Itinéraires Bis / ak entrepôt)

Quelques éléments de bilan de Charlotte Blain :

Points positifs :

- L'apport en coproduction de ANCRE à hauteur de 6500€ a permis le bouclage du budget de création.
- Une première saison qui permet une belle visibilité. Des dates hors régions importantes (L'oiseau-mouche à Roubaix, Festival Momix – Prix Résonance, Théâtre de Laval...) grâce à une belle prospection en amont du projet via le collectif aïe aïe aïe. Des dates en région portées par les membres diffuseurs de ANCRE (Rennes, Brest, Trégunc, Auray, Moncontour). Au total une quarantaine de représentations dont 17 TP.

Ces dates ont fait résonance sur certains territoires même si le suivi en diffusion s'est fait par Charlotte elle-même. La saison prochaine le spectacle se jouera au Grand Bleu, à l'Arche, en Ile de

France... Une personne devrait être embauchée par le collectif aïe aïe aïe pour assurer le suivi sur ces dates.

Points négatifs :

- Pas d'autres diffuseurs bretons que les coproducteurs de ANCRE sur la première exploitation.
- Peu de professionnels se sont déplacés sur les dates bretonnes. Il n'y a pas eu d'effet « boule de neige » sur le territoire. Ce constat pose la question du suivi de la création après la 1ère exploitation en région et de la relance du réseau breton.
- Déficit de communication de la part de ANCRE. Pas d'outils de communication. Pas de site internet. Exemple du Zoom sur la coopérative de production dans La Scène qui pourrait être un bon relais... vers un site internet à minima. Il faut également mieux définir sous quel intitulé figuré (importance du logo) sur les supports de com des compagnie soutenues.

Rapide résumé du fonctionnement de la coopérative :

- Des membres **coproducteurs** (apport en coproduction d'au moins 1000€ + adhésion à Ancre) et des membres **donateurs** (apport en coproduction compris entre 100€ et 999€ + adhésion à Ancre).
- **Un Comité de sélection** (présélection, débat et sélection des projets soutenus) composé des membres coproducteurs, d'un représentant des membres donateurs et du président de Ancre.
- Le projet est accompagné par un **réfèrent de production** (un des membres coproducteurs) et un **réfèrent d'accompagnement** (un des membres donateurs pour le diagnostic des besoins, l'apport de conseils...). Les deux référents accompagneront le projet au moins jusqu'à la fin de la première année d'exploitation du spectacle.

Journées professionnelles

En 2012 : « **Pour une (r)évolution de la production dans le secteur Jeune Public** ».

Une journée organisée en collaboration avec Spectacle Vivant en Bretagne et le Centre Culturel Athéna dans le cadre du festival **Mélicènes**.

Programme :

- Le matin : « Economie de la culture – quels enjeux aujourd'hui pour la production du spectacle vivant ? »

Intervenants : Patrick Germain-Thomas et Stéphane Frimat

- L'après-midi : présentation de 3 projets coopératifs en faveur de la production et la diffusion du spectacle vivant. Réseau ANCRE, (présentation de la coopérative), Les petites fabriques réunies (Réseau coopératif de coproduction, co-résidence et co-diffusion artistiques dans l'espace public) et Créa'Fonds (collectif d'accompagnement & fonds mutuel de soutien à la création).

Modération : Anne Maguet

Le bilan de la journée est plutôt positif. Bonne fréquentation : une cinquantaine de participants (contre 65 l'année dernière à Nivillac).

Un bilan a été fait avec Spectacle Vivant en Bretagne qui a soulevé quelques points à améliorer pour la prochaine rencontre : besoin d'une meilleure médiation et répartition de la parole, d'une meilleure

méthodologie dans l'organisation des rencontres entre Ancre et SVB, d'une communication spécifique auprès des élus pour les faire se déplacer...

En 2013 : « **Regards croisés sur la diffusion jeune public** »

Dès août 2012, le CA a travaillé en concertation avec Spectacle Vivant en Bretagne à l'organisation de la journée professionnelle pour la saison 2012-2013. La préparation de cette journée, tant dans la définition du contenu que dans la préparation méthodologique a demandé un fort investissement au CA.

La journée a eu lieu le 17 avril 2013 à Binic dans le cadre des Festival Objectif 373 et Marionnet'ic.

Le bilan est à nouveau plutôt positif. Bonne fréquentation : une soixantaine de participants (on peut néanmoins regretter le manque de représentation des structures culturelles par rapport aux compagnies, il faudra en identifier la raison : choix de la date, multiplication des réseaux, présence des compagnies...). Cette journée fait écho aux rencontres organisées par Très Tôt Théâtre durant lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Même si le public est différents du temps fort de Binic il faudra voir à co-construire davantage ces deux événements si l'occasion se présente à nouveau.

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité.

Bilan Financier

Présenté par Anne-Laure Lairé, trésorière

BILAN FINANCIER ANCRE Année 2012

CHARGES 2012	
COOPERATIVE SOUFRE	6 500,00 €
Frais réception	240,27 €
Frais bancaires	10,40 €
TOTAL CHARGES	6 750,67 €

PRODUITS 2012	
COOPERATIVE SOUFRE	6 500 €
Adhésions	1 000 €
TOTAL PRODUITS	7 500 €
Résultat Exercice 2012	749,33 €

Fonds Propre	3 637,74 €
Disponibilité en Banque au 31/12/2011	2998,01
Factures créditées en 2012 (exercice 2011)	120,00 €
Factures débitées en 2012 (exercice 2011)	229,60 €
Disponibilité en Banque au 31/12/2012	3 637,74 €
Reste à percevoir	0,00 €

Au vue de la somme disponible en banque plusieurs pistes sont envisagées en dépense : la conception d'un site internet et la prise en charge des déplacements au national des membres de ANCRE pour asseoir sa représentativité dans les réseaux.

Le bilan financier a été voté à l'unanimité.

Perspectives 2012-2013

Présenté par Lorinne Florange, présidente

Projections 2013-2014-2015

Dans un contexte économique incertain, dans lequel de nombreuses structures artistiques et culturelles doivent repenser leur fonctionnement voire leur existence, une association telle que Ancre se doit de porter un discours clair et volontariste, porteur d'avenir et en phase avec les évolutions à venir pour rendre possible nos utopies collectives.

Un discours clair...

L'association doit repenser sa manière de communiquer auprès de ses adhérents, mais également auprès des institutions, des structures artistiques et culturelles au niveau régional mais également national pour réaffirmer la place du spectacle vivant jeune public dans l'art et la culture, et plus généralement dans la société.

Elle doit penser à sa représentativité dans les instances importantes pour le spectacle vivant en direction du jeune public en région et hors région.

Elle doit mettre en valeur les fondamentaux qui la constitue :

*« L'association Ancre a pour principaux objectifs **de porter politiquement la question du jeune public en Bretagne et d'être un lieu d'échange, de réflexion pour les professionnels du spectacle vivant jeune public.***

*Ancre a pour singularité de réunir **des structures de diffusion, et des structures de création jeune public des quatre départements bretons.***

*Ancre est donc **un espace privilégié d'échanges et de débats** autour de la question du jeune public. »*

...en phase avec les évolutions à venir.

En plus du contexte conjoncturel, plusieurs faits majeurs sont d'ores et déjà identifiés comme pouvant influencer le secteur du spectacle vivant jeune public dans les 3 années à venir :

- la réforme des rythmes scolaires
- la réforme du statut des intermittents
- la mise en place d'une « saison » jeune public au niveau national

Ancre doit pouvoir se saisir de ces enjeux à venir, solliciter des partenaires, interpeller les collectivités publiques sur chacun de ces sujets qui modifieront nos modes de pensées et nos manières d'agir.

Nos utopies collectives.

La plus simple à réaliser mais certainement la plus forte de sens : réussir à rassembler lieux et compagnies, programmateurs et chargés de diffusion, de les faire avancer ensemble.

Ce qui, nous adhérents de ancre, nous paraît aujourd'hui comme une évidence doit être valorisé, amplifié, donné en exemple.

La plus concrète : pérenniser la coopérative de production car le modèle économique sur lequel elle repose pour l'instant ne garantit pas une présence à long terme.

Et toutes les autres : à inventer, vous tous réunis !

Concrètement :

Réunions diffuseurs / compagnies

Réunions diffuseurs : rendez-vous importants qu'il faut continuer de proposer pour développer le partage d'informations, la mise en place de tournées communes avec pour objectif d'élargir aux professionnels hors région présents sur les festivals (nécessaire préparation et structuration en amont).

Réunions compagnies

Leur fréquentation est bonne mais leur contenu révèle une grande hétérogénéité entre les différentes compagnies. Il y a certainement un enjeu de transmission entre les plus expérimentés et plus novices pour appuyer la légitimité des compagnies jeune public et rendre les échanges constructifs.

Coopérative de Production

Le succès de la coopérative de production de Ancre est étroitement lié à la participation active d'un certain nombre de ses adhérents, membres du CA notamment.

Les enjeux pour les prochaines « éditions » de la coopérative sont :

- mobiliser plus d'adhérents de Ancre
- encourager d'autres structures à y adhérer.
- Dépasser l'effet plafond des conditions établies pour les membres « coproducteurs » et « donateurs »
- Etre en capacité d'établir plus rapidement les « référents accompagnements » afin d'assurer un meilleur suivi du projet
- Etre attentif à la diffusion du projet au sein des membres de Ancre et notamment de la coopérative
- Solliciter les collectivités publiques sur leurs modes de soutien à la création.

Deux projets ont été retenus pour cette saison 2013-2014:

« Panique au bois béton » de Soul Béton : Concert de musique urbaine à partir de 5 ans

Création Festivals Les Indisciplinés et Salles Mômes, octobre 2013

Ce concert de musiques urbaines s'articule autour du conte mettant en scène un jeune garçon, Monkey B, qui part à la recherche de son chat Pull-Over.

Sa quête le conduit au «Bois Béton», une cité à la réputation bien mauvaise.

Mais, très vite, ses préjugés tombent pour laisser place à une réalité riche d'histoires et de caractères.

Monkey B, remueur de foule et Fanch Jouanic, musicomédien s'allient au conteur Achille Grimmaud et au metteur en scène, Cédric Hingouët, pour nous proposer une dizaine de compositions rythmées par le funk, le hip hop ou le disco et saupoudrées de samples de divers horizons (Mickael Jackson, Les Brigades du Tigres, Gostbusters...)

Spectacle produit par la Compagnie Les Couteaux Suisses (56),

Coproductions :

Association MAPL (56), Le Trio Théâtre du Blavet (56), Réseau ANCRE, L'Armada Productions (35)

Partenariats :

La Balise (56), L'Antipode MJC (35), Le Très Tôt Théâtre (29), Musique et Danse en Finistère (29)

« Choses » de la Compagnie Les Yeux Creux : Marionnettes portées Jeune Public à partir de 1 an

Création Octobre 2014

Mise en scène Antonin Lebrun, Interprétation : Mila Baleva et Nicolas Sarrasin

Rassurez-vous tout de suite, vous n'y comprendrez rien...Si votre vie à un sens, sachez que CHOSES n'en a pas... Une parade de situations absurdes, caricatures psychédéliques du comportement humain... Pour rire, sans même s'en rendre compte, de la bêtise humaine. Conflits sans queue ni tête, enchaînements illogiques, finalités improbables, autant d'éléments contradictoires pour créer tout un monde qui ne tient pas debout... un peu comme le nôtre mais avec plus de couleurs et bien plus de sens de l'humour.

Une performance orchestrée par deux « loyaux manipulateurs » dans un grand cirque de monstres- clowns.

Une envolée vers une sorte de grand n'importe quoi sur fond de pop-rock psychédélique !

Spectacle produit par La Compagnie Les Yeux Creux (29)

Coproduction : La Maison du Théâtre (29), Le Centre Culturel Athéna- Ville d'Auray (56), La Coopérative de Production de ANCRE, Le BOUFFOU Théâtre à la Coque (56)

Soutiens : Le BOUFFOU Théâtre à la Coque dans le cadre de la mission Compagnonnage Marionnette du Ministère de la Culture - DRAC Bretagne , Très Tôt Théâtre, scène conventionnée jeunes publics, La Paillette Théâtre, La Compagnie Tro-Héol, La Compagnie La Trouée.

En termes de répartition des membres de la coopérative au sein du comité de sélection, en fonction du nombre de membres donateurs et du montant de leurs contributions, il faudra acter en CA que la représentativité des membres donateurs se fera par tranche de 1000€.

Journée de Réflexion

Suite au bilan de la journée professionnelle à Binic, une thématique a émergé dans l'éventualité d'une nouvelle journée professionnelle autour des enjeux liés à la réforme des rythmes scolaires pour le spectacle vivant jeune public.

Saison Jeune Public

Le spectacle vivant jeune public fait l'objet de nombreux fantasmes et idées reçues mais nous ne disposons pas en région de données tangibles quant à son poids en termes artistiques, culturels et financiers.

Pour peser sur une réflexion à long termes, et imaginer des actions phares pour la saison jeune public si elle a lieu, le préalable est de bien connaître les contours d'un secteur en perpétuel évolution pour pouvoir le valoriser.

Pour cela, une réactualisation en région de l'étude menée en 2006 par Scène d'Enfance et d'Ailleurs au niveau national sur les conditions de production et de diffusion du spectacle jeune public est envisagée. Cette réactualisation pourrait être menée de concert avec le Collectif Jeune Public de la région Nord Pas de Calais. Pour mener à bien ce projet, Ancre devra solliciter tutelles et partenaires compétents.

Vie de l'association

Information/Communication

En termes de communication, il faudra développer la visibilité de l'association Ancre et de l'ensemble de ses actions. La mise en place d'un site Internet est une question récurrente au sein de l'association depuis plusieurs

années. Une solution à court terme a été la mise en place d'un google site mais il faut envisager une communication plus ambitieuse.

Le bureau veillera à transmettre à l'ensemble des adhérents le compte rendu de chaque conseil d'administration.

Les différents points évoqués ci-dessus posent cette année encore la question des moyens humains et financiers de l'association.

Adhésions

Il a été voté une hausse du coût de l'adhésion à ANCRE : 40€ minimum pour les structures (au lieu de 30€) et 15€ minimum pour les personnes adhérant à titre individuel (au lieu de 10€). Cette hausse sera effective pour les cotisations 2014.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Tiers sortant :

Collège diffusion : Cécile Le Clair, Amélie Du Payrat et Sophie Thorelle

Collège compagnie : Lorinne Florange, Sophie Leroy et Laurence Koenig

Sophie Leroy est remplacée par Sophie Racineux pour le Bob Théâtre.

Sophie Thorelle (centre culturel de Fougères) sort du collège diffusion pour entrer dans le collège ressource à titre individuel. Christelle Hunot (Lillico) rentre au collège diffusion.

Composition du Conseil d'Administration

Collège Diffuseurs : Amélie Du Payrat, Très Tôt Théâtre, Quimper ; Catherine Legrand, MJC Le Sterenn, Trégunc ; Cécile Le Claire, Le Grand Logis, Bruz ; Christelle Hunot, Théâtre Lillico, Rennes ; Isabelle Philippe, Itinéraire Bis, Saint-Brieuc ; Jean-François Clément, Le Trio - Théâtre du Blavet, Inzinzac-Lochrist ; Valérie Marrec, la Maison du Théâtre, Brest

Collège Compagnies : Anne-Laure Lairé, Bouffou Théâtre, Hennebont ; Bénédicte Abelard, cie Marmouzig, Brest ; Julie Lemaire, Compagnie Gazibul, Saint-Brieuc ; Justine Le Joncour, l'Armada Production, Rennes ; Laurence Koenig, cie Tro Héol, Quemeneven ; Lorinne Florange, cie ak entrepôt, Saint-Brieuc ; Sophie Racineux, cie Bob Théâtre, Rennes

Collège personnes ressources : Audrey Keraudran, individuelle ; Sophie Thorelle, individuelle

Bureau

Le CA à suivre a élu un nouveau Bureau :

Lorinne Florange, présidente

Catherine Legrand, vice-présidente

Cécile Le Claire, secrétaire (suppléantes Julie Lemaire et Sophie Thorelle)

Anne-Laure Lairé, trésorière (suppléante Audrey Keraudran)

Les perspectives ont été votées à l'unanimité.

Prochain CA le 5 septembre à Itinéraire Bis – St-Brieuc – à 14h